ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES · DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
PROFESSION DE FOI — CAP C
PROMOTION · MOBILITÉ RECONNAISSANCE
Pour élire vos représentant·e·s à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

Du 3 au 10 décembre 2026, vous élirez vos représentant·e·s à la CAP C. Comme pour les autres catégories, les CAP restent recentrées sur les décisions individuelles défavorables.

La catégorie C, très majoritairement féminine, assure des missions indispensables au fonctionnement du ministère — et reste la grande oubliée des politiques de carrière, avec l'accès aux grades supérieurs le plus étroit des trois catégories.

Quand un·e agent·e est seul·e face à l'administration, il ou elle doit pouvoir compter sur une organisation syndicale compétente, disponible et déterminée. C'est le choix que porte la CGT.

Le rôle de la CAP C : ce qu'elle peut faire pour vous

- Examen des recours sur l'évaluation professionnelle.
- Recours sur un refus, un non-renouvellement ou une interruption du télétravail.
- Recours sur certaines décisions relatives au temps partiel, au CPF ou au CET.
- Examen de certaines décisions de reclassement et de titularisation.
- Conseil de discipline relatif aux sanctions.

Notre méthode en CAP C

- ✔ Aider l'agent·e à constituer un recours clair, documenté et dans les délais.
- ✔ Vérifier la motivation de la décision et le respect de la procédure.
- ✔ Défendre le dossier lorsque la CAP est saisie.
- ✔ Faire remonter les difficultés récurrentes de carrière, de mobilité ou de conditions d'exercice vers les instances compétentes.

La CAP C doit être un appui concret : chaque décision individuelle contestable doit pouvoir être examinée et défendue.

Nos élu·es agissent au quotidien

- ✔ Nos élu·es et militant·es sont présent·es au quotidien, pas seulement au moment des élections.
- ✔ Ils et elles répondent aux questions des collègues et accompagnent chaque recours.
- ✔ Ils et elles interviennent sur les situations individuelles et portent les difficultés remontées des services.
- ✔ Ils et elles défendent les missions, les emplois et les conditions de travail.

Un syndicat ne se résume pas à siéger dans une instance. Il agit chaque jour aux côtés des personnels.

Télétravail, protection sociale complémentaire (Alan), encadrement de l'intelligence artificielle, le CIA pour les catégories C : ces combats se jouent au CSA de centrale, où la CGT porte la même exigence — voir notre profession de foi CSA de centrale.

Ce qui distingue la catégorie C

- Des possibilités réelles d'avancement et d'accès à la catégorie B.
- La reconnaissance des compétences et des fonctions réellement exercées.
- La mobilité choisie et l'accès au télétravail lorsque les missions le permettent.
- La valorisation des filières techniques et des parcours en administration centrale.

Nos priorités pour 2026-2030

- ✔ Défendre les recours individuels avec compétence et réactivité.
- ✔ Obtenir davantage de promotions au choix pour ouvrir réellement l'accès aux grades supérieurs.
- ✔ Faire reconnaître les compétences acquises et les fonctions réellement exercées.
- ✔ Sécuriser et valoriser les parcours des filières techniques, avec l'alignement des statuts d'emplois d'APST sur les indices terminaux des 1er et 2ème grades du B.
- ✔ Défendre la mobilité choisie et un accès équitable au télétravail.
- ✔ Réduire les écarts de rémunération femmes-hommes, avec la prise en compte progressive des primes dans la pension.

POURQUOI VOTER CGT ? PARCE QUE CHAQUE VOIX COMPTE.

Voter CGT, c'est choisir :

- une organisation indépendante
- des élu·es de proximité
- un syndicalisme de propositions et d'action
- une défense exigeante des droits individuels et collectifs

Pour vos droits

Pour améliorer les conditions de travail

Pour le service public



Nos candidat·es

La CGT exige a minima une promotion pour chaque agent au cours de sa carrière

Laurent DUBOIS (*SG)*

Christian LAUVIGE (*INSEE)*

Marie-Claude DAMOUR (*SG)*

Guillaume NELATON (*SG-BIET)*

Fabrice PIERROT (*SG - SIEP)*

Corinne VANDERBERGUE (*DG Trésor)*

Fabienne LELLOUCHE (*DGE)*

Marie-Evelyne CLAMY (*DG Trésor*

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 — VOTEZ CGT